

SYNTHÈSE DES PRINCIPAUX DÉBATS ET ACCORDS (SoA)

50^{ème} RÉUNION DU COMITÉ DIRECTEUR DE L'EUROSAI

Jūrmala (Lettonie), 12 - 13 juin 2019

La 50^{ème} réunion du Comité Directeur (CD) de l'EUROSAI s'est tenue à Jūrmala, en Lettonie, les 12 et 13 juin 2019. La réunion était présidée par M. Seyit Ahmet Baş, Président de la Cour des comptes turque (TCA) et Président de l'EUROSAI, et organisée par le Bureau national d'audit de la République de Lettonie. Le présent document résume les principaux débats et accords et reprend les actions prioritaires qui en découlent.

I. ACTIONS PRIORITAIRES

Dans un souci de clarté et d'assurer le suivi de la 50^{ème} réunion du CD de l'EUROSAI, les actions nécessaires pour donner suite aux initiatives débattues au cours de la réunion, ont été résumées dans le tableau ci-contre :

Point à l'ordre du jour	Brève description	Action requise	Responsabilité	Calendrier
3	30 ^{ème} anniversaire de l'EUROSAI	Lancement de diverses initiatives de commémoration courant 2020, y compris un événement spécial lors du XI ^{ème} Congrès (juin 2020)	Future Présidence, Secrétariat et principaux acteurs de l'EUROSAI	Fin 2020
4.2	Objectif stratégique n°2 Programme de détachement	Lancement du concours du programme de détachement pour la sélection du personnel détaché	ISC de Pologne	
4.2	Objectif stratégique n°2 Activités sur les audits coopératifs	Audit coopératif sur les ODD au sein de l'EUROSAI	ISC de Pologne	
5.1	Portefeuille sur la gouvernance globale et la culture	Document vérifié sur la conception de la démarche d'assurance qualité des produits de l'EUROSAI soumis pour approbation lors de la 51 ^{ème} réunion du CD	ISC de Turquie	Juin 2020

Point à l'ordre du jour	Brève description	Action requise	Responsabilité	Calendrier
5.2	Portefeuille sur les questions émergentes et la réflexion prospective	Les ressources concernant les questions émergentes à partager sur le stand de l'EUROSAI (XXIII ^{ème} INCOSAI)	ISC de Finlande	Septembre 2019
5.2	Portefeuille sur les questions émergentes et la réflexion prospective	Organisation et proposition d'atelier sur les questions émergentes lors du XI ^{ème} Congrès de l'EUROSAI	ISC de Finlande	Juin 2020
5.3	Portefeuille sur les relations avec les parties prenantes externes	Enquête sur le reporting intégré	ISC des Pays-Bas	Fin 2019
5.3	Portefeuille sur les relations avec les parties prenantes externes	Cadre de gestion des parties prenantes	ISC des Pays-Bas	Juin 2020
5.4	Portefeuille sur les relations avec les autres organisations régionales de l'INTOSAI	Dates et thème de la III ^{ème} conférence conjointe EUROSAI-OLACEFS qui seront soumis à l'OLACEFS pour approbation, après quoi le CD et l'organisateur de la conférence seront mis à jour	Secrétariat	Juin 2019
5.4	Portefeuille sur les relations avec les autres organisations régionales de l'INTOSAI	Assistance à l'organisation de la III ^{ème} conférence conjointe EUROSAI-OLACEFS (septembre 2020)	Secrétariat	Juin 2019 - Septembre 2020
5.4	Portefeuille sur les relations avec les autres organisations régionales de l'INTOSAI	À défaut de financement extérieur, dotation de 5 000 euros sur le budget de 2020 pour soutenir les activités de formation de l'AFROSAI en collaboration avec les experts de l'EUROSAI	Secrétariat	Sur demande
5.5	Portefeuille sur la communication	Recherche d'une solution au paragraphe 4 du projet de cadre de communication soumis par l'ISC de Lettonie	ISC de Lettonie, et autres membres du CD (comme les présidences actuelles et futures)	Mi-août 2019

Point à l'ordre du jour	Brève description	Action requise	Responsabilité	Calendrier
6	Mise à jour concernant l'Équipe de coordination	Apport d'information sur la procédure de clôture aux responsables des PG de clôture	ISC de Turquie (en tant que Présidente de l'EC)	En cours
6	Mise à jour concernant l'Équipe de coordination	Expérimenter et tester l'applicabilité de la démarche d'assurance qualité pour les produits de l'EUROSAI	ISC de Turquie (en tant que Présidente de l'EC)	Période considérée 2019 -2020
6	Mise à jour concernant l'Équipe de coordination	Coordonner la rédaction de l'examen à mi-parcours du PSE 2017 - 2023 soumis pour approbation lors de la 51 ^{ème} réunion du CD	ISC de Turquie (en tant que Présidente de l'EC)	Juin 2019 - Juin 2020
7	Groupe de travail sur les technologies de l'information de l'EUROSAI (ITWG)	Poursuivre les travaux portant sur la plateforme d'audits parallèles	ISC de Pologne	Juin 2019 - Juin 2020
9	Groupe de travail sur le contrôle des fonds alloués aux désastres et aux catastrophes de l'EUROSAI (WGAFADC)	Lancement d'une enquête visant à identifier d'éventuels sujets pour la conduite d'audits sur la mise en œuvre de l'Agenda 2030 en lien avec les activités du GT	WGAFADC	Juin 2019 - Juin 2020
10	Task force sur l'audit et la déontologie de l'EUROSAI (TFA&E)	Accomplir les tâches suivantes : modèle de formation déontologique et formation en ligne ; activités visant à appuyer la mise en œuvre de l'ISSAI 30 et à compléter les orientations connexes ; mise en place des auto-évaluations de l'IntoSAINT ; et évaluation de l'état des connaissances en matière d'intégrité au sein des ISC européennes	TFA&E	Juin 2019 - Juin 2020

Point à l'ordre du jour	Brève description	Action requise	Responsabilité	Calendrier
11	Task force sur l'audit des municipalités de l'EUROSAI (TFMA)	Achever le recueil d'audit sur le thème « Entreprises municipales » de la TFMA de l'EUROSAI	Secrétariat de la TFMA de l'EUROSAI	D'ici fin 2019
13	Mise en œuvre du programme de détachement de personnel	Mise en œuvre du programme de détachement de personnel de l'EUROSAI, qui sera en partie financé grâce au budget de l'EUROSAI	ISC de Pologne	Juin 2019 - Juin 2020
13	Mise en œuvre du programme de détachement de personnel	Examen de la mise en œuvre du programme de détachement de personnel de l'EUROSAI	ISC de Pologne	Juin 2020
13	Recommandations des auditeurs concernant l'excédent cumulé du fonds de pension	Les membres du CD sont invités à apporter au Secrétariat, dans le cadre de l'élaboration du budget 2021 – 2023 de l'EUROSAI, toutes indications et orientations concernant l'excédent cumulé du fonds de pension qu'ils estimeraient appropriées	Membres du CD	Avant mai 2020
13	Recommandations des auditeurs concernant la publicité sur les états financiers de l'EUROSAI	Publication des états financiers complets de l'EUROSAI dans un espace réservé du site Internet de l'EUROSAI, et des rapports d'audit et des états financiers résumés sur l'espace public du site Internet de l'EUROSAI	Secrétariat	Après le 11 ^{ème} Congrès (Juin 2020)
15	Élection des auditeurs pour 2020 - 2022	Déterminer la disponibilité des auditeurs actuels pour briguer un nouveau mandat et agir en conséquence	Secrétariat	Juin 2019 - Juin 2020
15	Élection des auditeurs à l'horizon 2020 - 2022	Rédiger le protocole à suivre pour le processus de sélection des auditeurs	Secrétariat	Juin 2019 - Juin 2020

Point à l'ordre du jour	Brève description	Action requise	Responsabilité	Calendrier
15	Élection des nouveaux membres du CD (2020 - 2026)	Rédiger le protocole à suivre pour le processus de sélection des membres du CD	Secrétariat	Juin 2019 - Juin 2020
15	Élection de la Présidence de l'EUROSAI (2023 - 2026)	Rédiger le protocole à suivre pour le processus d'élection à la Présidence de l'EUROSAI	Secrétariat	Juin 2019 - Juin 2020
18	Stand de l'EUROSAI au XXIII ^{ème} INCOSAI	Coordination et gestion des activités qui seront exposées lors du XXIII ^{ème} INCOSAI	Secrétariat et Présidence	Juin 2019 - Septembre 2019
20	Candidats de l'EUROSAI affectés au CD de l'INTOSAI pour la période 2019 - 2025	Soumission des candidats de l'EUROSAI souhaitant devenir membres du CD de l'INTOSAI	Secrétariat	21 juin 2019

II. PRINCIPAUX DÉBATS ET ACCORDS

Point 1 et 2. Ordre du jour de la 50^{ème} réunion du CD et procès-verbal de la 49^{ème} réunion du CD

L'ordre du jour de la 50^{ème} réunion du CD ainsi que le procès-verbal de la 49^{ème} réunion du CD ont été approuvés.

Point 3. Rapport d'activité 2018 – 2019 de l'EUROSAI

La Secrétaire Générale de l'EUROSAI a abordé les activités réalisées dans le cadre de la mise en œuvre du Plan Opérationnel (PO), à savoir l'exécution du portefeuille sur les relations avec les autres organisations régionales de l'INTOSAI, l'aide apportée à l'Équipe de coordination dans ses missions, la collaboration avec les coresponsables des objectifs stratégiques (OS), la contribution aux travaux du portefeuille sur la communication, l'assistance apportée à la Présidence dans la création du site Internet du PO de l'EUROSAI et à l'organisation de la réunion off-site du CD de l'EUROSAI, qui s'est tenue en novembre 2018, et la coordination de la « e-formation sur les audits de performance ». Concernant les missions relatives aux fonctions inhérentes au Secrétariat, elle a fait référence aux activités axées sur la gestion budgétaire ; la coopération avec l'INTOSAI ; la coordination et la publication de la revue de l'EUROSAI, et la tenue et la mise à jour constante du site Internet de l'EUROSAI tout en revenant sur le fait que le projet de modernisation du site Internet de l'EUROSAI avait été mis de côté lors de la 49^{ème} réunion du CD. La Secrétaire générale a rappelé que 2020 était l'année du 30^{ème} anniversaire de l'EUROSAI et qu'une cérémonie avait été prévue lors du XI^{ème} Congrès de l'EUROSAI pour commémorer cet événement ; le Secrétariat, en collaboration avec les principaux acteurs de l'EUROSAI, mènera d'autres initiatives complémentaires.

Le CD a pris acte du rapport d'activité du Secrétariat.

Point 4. Mise en œuvre globale des objectifs stratégiques et mise à jour du PO

Le Président de l'EUROSAI a fait savoir que l'Équipe de coordination avait préparé le *rapport de situation annuel consolidé des OS*, ainsi que les *notes de synthèse*. En ce qui concerne les attentes à l'égard du CD et de la communauté de l'EUROSAI, il a rappelé que les principales attentes émanant des coresponsables et liées à l'OS n°1 étaient essentiellement centrées sur un renforcement de la valeur ajoutée et un recours accru aux produits de l'EUROSAI, comme le sont les bases de données des audits, produits et enquêtes, le projet de portail d'échange d'informations comparatives (BIEP) et la newsletter sur les innovations au sein de l'EUROSAI. Le soutien apporté aux projets liés à l'OS n°2, comme par exemple le programme de détachement de personnel de l'EUROSAI ou l'audit coopératif programmé sur les objectifs de développement durable (ODD), s'inscrit également dans les activités jugées nécessaires.

Le CD a pris acte du rapport de situation annuel consolidé des OS et a approuvé la mise à jour du Plan Opérationnel de l'OS n°1 et l'OS n°2.

4.1. Mise en œuvre de l'OS n°1 (Coopération professionnelle)

En ce qui concerne l'OS n°1, l'ISC de la République Tchèque a présenté les progrès réalisés en lien avec la mise en œuvre du PO et de l'OS n°1, et informé de la tenue de la 2^{ème} réunion de l'OS n°1 à Tirana (Albanie) au mois d'octobre 2018. Il y a également été fait mention des projets achevés, tels que l'audit parallèle sur le e-commerce, l'atelier sur la communication rapide et réactive des audits organisé par l'ISC du Royaume-Uni. Les quatre projets à court terme liés à l'OS n°1 ont été détaillés : la 4^{ème} Conférence YES (Londres 4-7 novembre 2019), le séminaire conjoint de l'EUROSAI-AFROSAI « Partage des expériences d'audit des ODD » (Lisbonne, novembre 2019), le premier hackathon international qui sera organisé par l'ISC de la République Tchèque en 2020 avant la tenue du congrès et le groupe de projet pour le suivi de la mise en œuvre des recommandations d'audit, dirigé par l'ISC de Belgique. En ce qui concerne les projets en cours liés à l'OS n°1, la gestion des bases de données des audits, produits, formations et enquêtes de l'EUROSAI, le lancement du projet BIEP et la publication des deux newsletters sur les innovations (décembre 2018 et avril 2019) ont été mentionnés.

Le CD a pris acte de l'information relative aux principaux résultats et produits de l'OS n°1, réalisés depuis la précédente réunion du CD.

4.2. Mise en œuvre de l'OS n°2 (Renforcement des capacités institutionnelles)

Les coresponsables de l'OS n°2 (ISC de Pologne et de Suède) ont détaillé les objectifs de l'OS n°2 et les progrès réalisés depuis la dernière réunion du CD. Les principaux projets qui ont été présentés en lien avec l'OS n°2 étaient : la réunion sur la méthodologie d'audit qui s'est tenue à Varsovie (Pologne), l'atelier sur le renforcement à long terme des capacités en matière de soutien entre pairs organisé en février 2019 à La Haye, la e-formation sur l'audit de performance et la PG coordonnée de l'EUROSAI-ECIIA PG sur le reporting intégré, dirigée par l'ISC des Pays-Bas en collaboration avec la Confédération européenne des instituts d'audit interne (ECIIA). Ceux-ci ont insisté sur l'importance d'encourager le développement institutionnel à travers l'auto-évaluation, l'évaluation par les pairs et d'autre nature, en informant sur l'auto-évaluation réalisée jusqu'à présent par les membres de l'EUROSAI. L'information concernant l'audit des ODD au sein de l'EUROSAI a également été présentée et l'ISC de Pologne s'est proposée pour assumer le rôle de coordinateur d'un audit coopératif des ODD au sein de l'EUROSAI. Le cahier des charges (ToR) proposé pour le programme de détachement de personnel de l'EUROSAI a également été détaillé par l'ISC de Pologne.

Le CD a pris acte de l'information relative aux principaux résultats et produits de l'OS n°2, réalisés depuis la précédente réunion du CD, et de la proposition de l'ISC de Pologne de coordonner l'audit coopératif des ODD de l'EUROSAI.

Le CD a approuvé le cahier des charges du programme de détachement de personnel de l'EUROSAI.

Point 5. Mise en œuvre globale des portefeuilles sur la gouvernance et mise à jour du PO

Le Président de l'EUROSAI a brièvement rendu compte du *rapport de situation annuel consolidé des portefeuilles sur la gouvernance*, et soumis pour approbation la mise à jour de la version du PO concernant les portefeuilles sur la gouvernance.

Le CD a pris acte du rapport de situation annuel consolidé des portefeuilles sur la gouvernance.

Le CD a approuvé la mise à jour de la version du PO concernant les projets des portefeuilles sur la gouvernance.

5.1. Portefeuille sur la gouvernance globale et la culture

Le Président de l'EUROSAI a expliqué quel était l'objectif du portefeuille et répertorié les activités liées aux stratégies de mise en œuvre suivies sur la période 2018 - 2019. La « réunion off-site des membres du CD de l'EUROSAI : Gouverner en équipe avec une vision d'avenir » qui a eu lieu à Istanbul, le 19 novembre 2018, a débouché sur l'élaboration d'un document ayant pour titre « Principes clés et bonnes pratiques de la gouvernance en équipe » mais aussi d'un « Plan d'action ». Le site Internet du PO de l'EUROSAI a été créé et lancé afin de rendre le PO plus visible et plus accessible aux membres mais aussi de fournir aux principaux acteurs de l'EUROSAI une plateforme où il leur est possible de publier les résultats de leurs travaux et permettre ainsi un meilleur suivi de leurs activités. Garantir un plus grand recours au site Internet du PO de l'EUROSAI entre tous les membres et le développement de « l'assurance de qualité des produits de l'EUROSAI » sont les prochaines étapes du portefeuille.

Le CD a pris acte de l'information apportée concernant la mise en œuvre du portefeuille sur la gouvernance globale et la culture.

5.2. Portefeuille sur les questions émergentes et la réflexion prospective

L'ISC de Finlande, en qualité de titulaire du portefeuille, a abordé les problèmes identifiés à la suite du forum de discussion qui s'est tenu en septembre 2018, forum qui portait sur les attentes des ISC liées au monde en mutation et sur la manière dont les ISC doivent tenir compte de ce facteur dans leurs plans stratégiques et leurs méthodologies d'audit. Les problèmes identifiés mettaient en évidence les besoins de coopération entre les institutions afin de faire face aux nouveaux défis. Les sujets le plus fréquemment mis en évidence lors de l'enquête portaient sur la numérisation, les progrès technologiques, l'intelligence artificielle et les données ; l'environnement et le climat, la durabilité ; les changements sociétaux, le vieillissement de la population ; les changements dans les politiques et les médias, l'impact sur la validité de l'information ; bâtir des partenariats et renforcer la coopération ; et les changements observés en termes d'audit en général. Les responsables du portefeuille ont prévu d'organiser un autre atelier sur les questions émergentes lors du prochain Congrès de l'EUROSAI en 2020, en continuité avec celui organisé avec l'ASOSAI dans le cadre de la III^{ème} conférence conjointe de l'EUROSAI-ASOSAI qui s'est tenue en Israël au mois de mars 2019. Les contributions de ce portefeuille seront présentées sur le stand de l'EUROSAI lors du XXIII^{ème} INCOSAI.

Le CD a pris acte de l'information apportée concernant la mise en œuvre du portefeuille sur les questions émergentes et la réflexion prospective.

5.3. Portefeuille sur les relations avec les parties prenantes externes

L'ISC des Pays-Bas, en qualité de titulaire du portefeuille, a qualifié son rôle comme responsable des relations publiques de l'EUROSAI, tentant à la fois de divulguer le message et les activités de l'EUROSAI au reste du monde bien au-delà des ISC, mais aussi d'obtenir des informations du monde extérieur pour le compte de la communauté de l'EUROSAI. L'accent a été mis, entre autres, sur le dialogue établi avec la Banque européenne pour la reconstruction et le développement ou encore la coopération entamée avec l'Alliance des auditeurs de l'OCDE ou la PG de reporting intégré avec l'ECIIA (l'enquête sur le reporting intégré sera achevée d'ici la fin de l'année 2019). Les futurs plans liés à ce portefeuille, y compris la poursuite du développement du cadre de gestion des parties prenantes, sont centrés sur une vision pragmatique et une transition harmonieuse du portefeuille lors du prochain congrès de l'EUROSAI.

Le CD a pris acte de l'information apportée concernant la mise en œuvre du portefeuille sur les relations avec les parties prenantes externes.

5.4. Portefeuille sur les relations avec les autres organisations régionales de l'INTOSAI

La Secrétaire générale de l'EUROSAI, en qualité de titulaire du portefeuille, a apporté des informations sur sa mise en œuvre depuis la dernière réunion du CD et a soumis les sujets et les dates proposés par l'ISC de Hongrie pour la tenue de la IX^{ème} Conférence conjointe de l'EUROSAI-OLACEFS en 2020. Elle a également abordé une proposition de financement en lien avec la coopération avec l'AFROSAI, qui comprenait l'acceptation du schéma financier décrit par la résolution adoptée pour la réalisation de ces activités de coopération et la dotation d'un montant maximal de 5 000 euros du chapitre 2 du budget 2020 de l'EUROSAI, somme qui serait révisée chaque année sur la base du rapport du titulaire du portefeuille. Dans l'hypothèse où les coûts de participation des experts de l'EUROSAI ne seraient pas financés par leurs ISC respectives et à défaut de financement extérieur par des donateurs, ceux-ci seront financés par le budget de l'EUROSAI.

Le CD a approuvé le thème –« Accroître l'impact des travaux des ISC »- et les dates -9-11 septembre 2020- proposées par l'ISC de Hongrie pour la tenue de la IX^{ème} Conférence conjointe de l'EUROSAI-OLACEFS. Le Secrétariat de l'EUROSAI devrait les soumettre à l'OLACEFS pour approbation finale.

Le CD a donné son accord au schéma financier pour la mise en œuvre des activités de coopération entre l'EUROSAI et l'AFROSAI ainsi qu'à la dotation d'un montant maximal de 5 000 euros du chapitre 2 du budget 2020 de l'EUROSAI, cette somme devant être révisée chaque année sur la base du rapport rédigé par le titulaire du portefeuille.

Le CD a pris acte de l'information apportée par l'ISC d'Espagne concernant les progrès réalisés dans le cadre du portefeuille sur les relations avec les autres organisations régionales de l'INTOSAI et de celle apportée par l'ISC du Portugal sur le 1^{er} séminaire EUROSAI-AFROSAI sur les ODD tenu à Lisbonne, les 21 et 22 novembre 2019.

5.5. Portefeuille sur la communication

L'ISC de Lettonie, en qualité de titulaire de ce portefeuille, a donné un bref aperçu de la communication de l'EUROSAI et détaillé les propositions d'améliorations dans ce domaine. Les travaux du portefeuille sur la communication sont structurés autour de deux documents principaux, à savoir une *analyse des*

pratiques actuelles de communication et un *projet de cadre de communication (CF)* qui proposent des solutions selon une approche progressive et assortie d'un plan d'action détaillant leur mise en œuvre. L'ISC de Lettonie a expliqué que l'implication d'un grand nombre d'acteurs dans les activités liées à la communication de l'EUROSAI, comme c'est le cas pour de nombreuses autres fonctions centrales, peut ne pas être synonyme de succès pour ce qui est du ressort de la communication de l'EUROSAI dans la mesure où la communication est une fonction de gestion d'une organisation internationale. De leur point de vue, un professionnel de la communication était nécessaire au sein du Secrétariat pour renforcer les capacités et donner suite aux améliorations exigées en matière de communication de l'EUROSAI. L'EUROSAI financerait cet expert, les dépenses annuelles du budget de l'EUROSAI étant estimées à 55 000 euros. L'ISC de Lettonie considère nécessaire de fixer une période d'essai de 2 ans pour mesurer les résultats réalisés et réévaluer si d'autres investissements issus du budget de l'EUROSAI sont fondés et justifiés.

L'ISC de Lettonie a fait savoir qu'elle avait reçu des propositions de plusieurs membres du CD qui reflétaient divers points de vue sur la façon dont le cadre de communication pouvait être mis en place. La suggestion émanant du Secrétariat plaidait pour un partage du portefeuille sur la communication, de telle sorte qu'une partie de celui-ci serait géré par l'ISC d'Espagne et, une autre partie par l'ISC de Lettonie ou une autre ISC qui se porterait volontaire. Parmi les autres suggestions, il a été proposé de poursuivre sur la voie du cadre proposé mais après en avoir exclu la section 4 (division des responsabilités entre les principaux acteurs). À cet égard, l'ISC de Lettonie avait indiqué qu'elle restait ouverte et disposée à faire des commentaires dans la mesure où ils n'étaient pas contraires à leur propre concept de communication.

La Secrétaire générale était entièrement d'accord avec l'approche « progressive » et la philosophie du cadre de communication, ses préoccupations étant principalement centrées sur la section 4 (attribution des responsabilités). En l'espèce, elle a souligné que le Secrétariat accomplissait déjà de nombreuses tâches liées à la communication et que celles visées par le cadre de communication n'étaient que la pointe de l'iceberg du travail réalisé chaque jour dans ce domaine. Le fait que le Secrétariat était l'un des principaux acteurs de la communication de l'EUROSAI ne voulait pas pour autant dire qu'il en était le seul et que, par conséquent, les missions liées à la communication pouvaient être réalisées par les titulaires du portefeuille en collaboration avec d'autres ISC (bien que celles-ci ne soient pas membres du CD), et ce toujours avec le soutien du Secrétariat (de fait, les portefeuilles ont été créés pour aider à mieux répartir la charge de travail entre le Secrétariat, la Présidence et le CD). La Secrétaire générale était préoccupée par la prise en considération de toutes les responsabilités de communication incluses dans le cadre de communication mais aussi par la perte d'implication et d'intégration qui étaient pourtant rendues possibles grâce aux portefeuilles. Elle a par ailleurs rappelé que le CD avait déjà coïncidé sur l'importance que revêtait la communication de l'EUROSAI à la fin du Congrès d'Istanbul, comme en témoignent les décisions adoptées lors de la création d'un portefeuille consacré à ce sujet et d'un autre portefeuille sur les relations avec les parties prenantes externes – sujet également très lié à la communication-.

La Secrétaire générale s'est demandée si l'expert en communication susnommé ne serait pas mieux placé s'il travaillait directement depuis l'ISC en charge du portefeuille et si le fait de maintenir en permanence un tel expert titulaire du portefeuille était financièrement rentable et si l'on tenait compte du fait qu'il allait absorber la moitié du budget annuel de l'EUROSAI. Elle a ajouté que l'expert devait connaître l'organisation dans son ensemble et pas seulement les questions portant sur la communication, les membres de l'EUROSAI étant capables de mieux identifier leurs partenaires et leurs propres besoins. À ce sujet, l'ISC de Lettonie a fait savoir que, afin d'éviter d'éventuelles confusions entre les ISC membres, au cœur de leur proposition portant sur le cadre de communication, se trouvait une approche qui ne cherchait nullement à fractionner les activités et le personnel responsable de la communication quotidienne de l'EUROSAI et qu'elle souhaitait par conséquent affecter l'expert au sein même du Secrétariat afin d'améliorer la communication entre les acteurs clés de l'EUROSAI. En ce qui

concerne les nouveaux outils modernes et les solutions de communication pour l'EUROSAI – l'offre de l'ISC de Lettonie, titulaire de ce portefeuille, portait sur le développement, la proposition et le test de ces outils pour les remettre par la suite aux autres ISC partenaires.

L'ISC de Lettonie a suggéré une période de deux mois pour tenter de trouver une solution capable de répartir les tâches et les fonctions, tout en indiquant que si aucun accord n'était trouvé dans les deux mois, ils reprendraient la proposition. Arrivés à ce stade, les participants à la réunion ont convenu de faire une pause afin de rediscuter ultérieurement de ce sujet et de trouver une solution sur la façon de progresser.

Lorsque la réunion a repris, Mme de la Fuente a proposé d'organiser une réunion à Madrid entre l'ISC de Lettonie, le Secrétariat et les autres parties prenantes (comme les présidences actuelles et futures) afin de proposer au CD de rediscuter de la section 4 et permettre d'aboutir finalement à un accord. L'ISC de Lettonie SAI a déclaré qu'en cas d'échec et à défaut d'accord, ils feraient automatiquement appel aux deux projets (cadre de communication et plan d'action).

D'autres membres du CD ont fait remarqué que si les deux parties tombaient d'accord pendant cette période de deux mois, l'ensemble du CD serait satisfait et il a été suggéré, afin de garantir une meilleure flexibilité au sein des débats, que si certains points étaient considérés comme « sans accord », cela ne devait en aucun cas être perçu comme un échec dans la mesure où il ne s'agissait pas de points essentiels et que la totalité de la structure ne devait pas être démantelée juste en raison de l'absence d'accord sur certains points. La Présidence a également suggéré, pour les futures discussions, de s'inspirer de l'approche de l'INTOSAI concernant la communication, celle-ci ayant élaboré deux documents séparés, le cadre et les orientations afin de différencier les questions conceptuelles des questions pratiques.

Le CD a pris acte de l'analyse de la communication de l'EUROSAI menée par l'ISC de Lettonie, en tant que titulaire du portefeuille sur la communication.

Les membres du CD ont appuyé les grandes lignes du projet de cadre de communication ainsi que le plan d'action 2019 - 2020 soumis par le titulaire du portefeuille sur la communication, bien que certains aspects (et notamment, l'attribution des responsabilités incluse dans la section 4 du cadre de communication) aient été identifiés comme nécessitant de plus amples discussions avant un accord final.

Le CD a accepté l'offre de l'ISC de Lettonie qui s'est proposée pour tenter de trouver une solution conjointe sur la manière de répartir les tâches et les fonctions dans un délai de deux mois. Cette proposition a été appuyée par l'ISC d'Espagne qui s'est proposée pour organiser une réunion à Madrid afin d'approfondir les débats concernant le partage des tâches visé à la section 4 du cadre de communication. Passée cette période, le CD devrait recevoir l'accord final ou la proposition de retrait du projet de résolution relative au cadre de communication et au plan d'action 2019 - 2020.

Point 6. Mise à jour concernant l'Équipe de coordination

Le Président de l'EUROSAI a fait le point sur les activités de l'Équipe de coordination (CT), en commençant par les 5 demandes de financement approuvées par l'EC pour un montant total de 24 883,85 euros destiné à soutenir les activités de l'EUROSAI. L'EC a également approuvé la liste des actions de formation pour la période 2019 - 2020 soumise par l'ISC de la République Tchèque et préparé un modèle pour la procédure de clôture de toutes les PG entamées au sein de l'EUROSAI ainsi qu'un rapport d'examen à mi-parcours du Plan stratégique de l'EUROSAI (2017 - 2020). Ce plan sera soumis lors de la 51^{ème} réunion du CD de l'EUROSAI et du XI^{ème} Congrès 2020 de l'EUROSAI.

Un représentant du Secrétariat de l'EUROSAI a évoqué la nécessité de garantir la qualité des produits de l'EUROSAI afin d'éviter les risques qui pourraient peser sur la réputation de l'organisation. L'INTOSAI avait déjà approuvé une démarche spécifique d'assurance qualité (AQ) pour les documents produits

hors IFPP et élaboré un document commun sur l'AQ des biens publics au sein de l'INTOSAI qui a été approuvé lors de la 70^{ème} réunion du CD de l'INTOSAI GB en 2017. Les certificats et formulaires AQ ont été soumis lors de la 71^{ème} réunion du CD de l'INTOSAI qui s'est tenue en novembre 2018. Par ailleurs, lors de la réunion de la Plateforme de coordination des régions de l'INTOSAI organisée en juin 2018, les formulaires à utiliser comme certificats ont été partagés et un débat sur l'utilisation d'un système semblable par les régions concernées a eu lieu. En l'espèce, l'EC de l'EUROSAI était d'avis que l'EUROSAI devait suivre cette initiative et concevoir une démarche spécifique pour tous les produits qui portaient la marque EUROSAI, en informant les utilisateurs des démarches AQ auxquelles ils avaient été soumis.

Le CD a pris acte de l'information apportée concernant :

- a) *Les demandes de financement approuvées par l'Équipe de coordination au cours du premier semestre de l'exercice financier 2019, pour un montant total de 24 883,85 euros, destinées à soutenir les activités de l'EUROSAI conduites par les ISC d'Albanie, d'Israël, de Lettonie, de Malte et la CCE.*
- b) *La liste actualisée des actions de formation de l'EUROSAI pour la période 2018 - 2020.*
- c) *Les démarches d'assurance qualité liées aux produits de l'EUROSAI.*
- d) *La procédure de clôture des PG de l'EUROSAI.*
- e) *Avant-projet d'examen à mi-parcours du plan stratégique de l'EUROSAI (2017 - 2020).*

Point 7. Rapport d'activité du Groupe de travail de l'EUROSAI sur les technologies de l'information (ITWG)

Un représentant de la Chambre suprême de contrôle polonaise (NIK), Présidente du Groupe de travail sur les technologies de l'information de l'EUROSAI, a présenté les principales activités conduites par l'ITWG depuis la dernière réunion du CD et parmi celles-ci, le Manuel d'audit Active IT (AITAM), le CUBE (Control Space of E-government) et la plateforme d'audit parallèle, projets qui seront poursuivis par l'ISC de Pologne.

Le CD a pris acte du rapport sur les activités de l'ITWG de l'EUROSAI conduites sur la période considérée et de l'offre de l'ISC d'Estonie d'assumer la présidence de l'ITWG lors du XI^{ème} Congrès de l'EUROSAI en 2020.

Point 8. Rapport d'activité du Groupe de travail de l'EUROSAI sur l'audit environnemental (WGEA)

L'ISC d'Estonie, Présidente du WGEA de l'EUROSAI, a donné un aperçu des progrès annuels réalisés par le WGEA, en faisant remarquer que l'ISC de Serbie l'avait rejointe, devenant ainsi le 43^{ème} membre.

En ce qui concerne les audits coopératifs, deux des trois audits coopératifs programmés ont été menés à bien, le premier sur « l'efficacité énergétique dans les bâtiments administratifs » et le second, sur « la qualité de l'air ». L'audit coopératif sur les « réserves marines en Méditerranée » était en cours de rédaction. L'ISC d'Estonie a donné des informations concernant la formation en ligne ouverte à tous (MOOC) sur la problématique de l'audit de l'eau, formation lancée en novembre 2018 et suivie par 185 étudiants issus de 47 pays, et qui se déroulera de nouveau en novembre 2019 avec une consultation en ligne de la totalité du matériel. La formation a reçu le label de qualité de la Fondation des technologies de l'information pour l'éducation estonienne. Parmi les autres activités menées, il y avait la 16^{ème} réunion annuelle sur le thème « Changement climatique et impact des audits environnementaux » qui s'est tenue à Bratislava, en septembre 2018, précédée par un séminaire de formation intitulé « Changement climatique : axe sur les données » ; l'organisation de deux réunions de printemps – « Gouvernance environnementale » et « De la gestion des déchets à l'économie circulaire » - ; et la

publication de deux newsletters datées d'août et décembre 2018. La 17^{ème} réunion annuelle se tiendra au siège de la CCE et le thème principal en sera la biodiversité.

Le CD a pris acte du rapport sur les activités de la WGEA de l'EUROSAI conduites sur la période considérée et du changement de statut du WGEA de l'EUROSAI, de membre à observateur, lors du Forum de la Commission européenne sur le respect de la législation environnementale et la gouvernance environnementale.

Point 9. Rapport d'activité du Groupe de travail de l'EUROSAI sur le contrôle des fonds alloués aux désastres et aux catastrophes (WGAFADC)

L'ISC d'Ukraine, Présidente du WGAFADC de l'EUROSAI, a détaillé les activités menées autour des trois objectifs stratégiques identifiés par le GT, à savoir : la coopération professionnelle, le développement professionnel et la contribution à la réalisation des ODD. Il a également été fait référence aux audits menés sur les thèmes « Prévention et élimination des conséquences des inondations », « Prévention et élimination des conséquences des tremblements de terre » et « Gestion et recyclage des déchets » et au suivi de l'audit international sur les « Mouvements transfrontaliers des déchets dans le contexte des dispositions de la Convention de Bâle ». Le Président du WGAFADC de l'EUROSAI a également insisté sur la tenue des séminaires sur « La pratique de l'utilisation des normes internationales des ISC dans la conduite des audits axés sur la prévention et l'élimination des conséquences des inondations » et sur les « Mouvements transfrontaliers des déchets dangereux : problèmes, conséquences et enjeux ». La préparation du projet sur les « Recommandations et bonnes pratiques en matière d'audits dans le domaine de la prévention et de l'élimination des conséquences des inondations » et le futur sondage sur l'identification des sujets envisageables pour la réalisation d'audits relatifs à la mise en œuvre de l'Agenda 2030 ont également été abordés.

Le CD a pris acte du rapport sur les activités du WGAFADC de l'EUROSAI conduites sur la période considérée.

Point 10. Rapport d'activité de la Task force de l'EUROSAI sur l'audit et la déontologie (TFA&E)

L'ISC du Portugal, Présidente de la TFA&E de l'EUROSAI, a fait savoir que les ISC d'Autriche et de Bulgarie s'étaient jointes en tant que membres à la TFA&E, et a mis en avant le fait que, courant 2019, le 1^{er} prix « Intégrité dans le secteur public » avait été décerné à la TFA&E de l'EUROSAI par l'université espagnole de *Castilla-La Mancha* et la World Compliance Association, ce qui représentait une reconnaissance importante du travail réalisé par la TFA&E et ses membres dans la promotion d'une culture de l'intégrité au sein du secteur public.

Certaines activités menées par la TFA&E ont été rappelées, comme par exemple la diffusion de produits, la participation aux conférences et à d'autres événements, la publication de plusieurs articles dans des revues spécialisées et le coaching des ISC lorsque cela s'est avéré nécessaire. Les activités entreprises portaient sur le soutien apporté à la mise en œuvre de l'ISSAI 30 ; un projet sur une auto-évaluation éthique des ISC ; et le projet visant à encourager les ISC à promouvoir une culture de l'intégrité dans le secteur public. Les principales tâches à accomplir avant le Congrès 2020 de l'EUROSAI résident dans le modèle de formation déontologique et la formation en ligne ; soutenir la mise en œuvre de l'ISSAI 30 et parachever les orientations connexes ; le déploiement des auto-évaluations de l'IntoSAINT ; et l'évaluation de l'état des connaissances en matière d'intégrité au sein des ISC européennes.

Bien que l'ISC du Portugal ait fait savoir qu'elle n'assumerait plus la présidence de la Task force au-delà de 2020, aucune ISC n'a souhaité faire part de son intérêt à reprendre la présidence.

Le CD a pris acte du rapport sur les activités de la TFA&E de l'EUROSAI conduites sur la période considérée et de l'absence, à ce jour, de candidat potentiel à la présidence de cette Task force après le Congrès 2020 de l'EUROSAI.

Point 11. Rapport d'activité de la Task force de l'EUROSAI sur l'audit des municipalités (TFMA)

L'ISC de Lituanie, Présidente de la TFMA de l'EUROSAI, a exposé les principaux résultats de la TFMA, comme le sont la publication de « L'aperçu des systèmes d'audit externe dans les administrations locales », la première newsletter annuelle ou « L'aperçu des méthodologies employées dans l'audit des administrations locales » ; la création des profils de la TFMA de l'EUROSAI sur LinkedIn et Facebook ; et la nouvelle initiative de publication du « Recueil d'audit de la TFMA » de l'EUROSAI sur le thème des « Entreprises municipales ».

Le CD a pris acte du rapport sur les activités de la TFMA de l'EUROSAI conduites sur la période considérée.

Point 12. Présentation de l'information financière 2018 de l'EUROSAI

La Secrétaire générale a fait une brève présentation des états financiers correspondant à l'exercice 2018, ayant fait ressortir un résultat positif de 44 515 euros et un excédent cumulé de 364 335 euros. Les rapports des auditeurs exprimaient un avis sans réserve concernant les états financiers de l'exercice 2018.

Le CD a pris acte de l'information apportée par la Secrétaire générale concernant le rapport financier de l'exercice 2018 et le rapport des auditeurs.

Point 13. Discussion sur les questions financières : fonds disponibles, affectation des ressources, recommandations des auditeurs et orientations à la rédaction du budget de l'EUROSAI pour la période 2021 - 2023

Les ISC de Pologne et du Portugal ont détaillé leurs demandes de financement sur le budget de l'EUROSAI. Le Secrétariat a soumis un document de réflexion sur les questions de nature financière dans le but de répondre aux recommandations des auditeurs concernant l'excédent cumulé du fonds de pension de l'EUROSAI et la publication des états financiers vérifiés de l'EUROSAI sur le site Internet de l'organisation.

Le CD a donné son accord à l'octroi d'une aide de 20 000 euros sur le budget 2017 - 2020 de l'EUROSAI, destinée à cofinancer les détachements de personnel jusqu'en juin 2020 et a pris acte que le programme de détachement de l'EUROSAI devra être révisé après sa première année de mise en œuvre.

Le CD a donné son consentement au financement de l'EUROSAI et a donné suite aux demandes de financement des phases 1 et 3 du déploiement de l'IntoSAINT de l'EUROSAI, à hauteur de 10 200 euros. Le CD a décidé que la phase 2 de déploiement de l'outil d'auto-évaluation de l'intégrité « IntoSAINT » répondrait à une approche « progressive » et aux demandes des ISC. Les critères de financement de ces demandes ont également fait l'objet d'un accord du CD :

- a) *Le financement de l'aide demandée pour la réalisation des activités de formation et de partage des connaissances (phases 1 et 3 de la proposition), octroyée à plusieurs ISC membres. À cet égard, les coûts inhérents à la location des salles de réunion et aux frais de déplacement et d'hébergement des experts de l'EUROSAI chargés de coordonner les activités, prévues aux*

phases 1 et 3, pourraient être imputés au budget de l'EUROSAI : un montant maximum de 6 050 euros -imputé au chapitre 2 du budget 2019 de l'EUROSAI – serait affecté à la phase 1 et un montant pouvant aller jusqu'à 4 150 euros – imputé au chapitre 2 du budget 2020 de l'EUROSAI – serait alloué pour couvrir les coûts dérivés de la phase 3.

En droite ligne avec le principe de participation de l'EUROSAI et en vue de réduire l'effort demandé au chef de projet et, dans un même temps, de contribuer à renforcer l'expertise d'autres experts pour le futur déploiement de cet outil, il a été jugé intéressant que tous les experts disponibles et inclus dans l'annexe de la demande soient invités à partager leur expérience. Aux mêmes fins que celles exposées, les ISC dont les experts ont été formés aux phases 1 et 3 pourraient s'engager à mettre à disposition leur expérience dans le cadre des futures activités de formation et de mise en œuvre de l'outil IntoSAINT au sein de l'EUROSAI. La justification de l'aide financière devra satisfaire aux règles 50 et 51 du règlement financier de l'EUROSAI (RFE) et, dans ce sens, après achèvement des activités prévues aux phases 1 et 3 du déploiement de l'IntoSAINT, l'ISC organisatrice des réunions respectives devra adresser une lettre officielle au Secrétariat de l'EUROSAI, lui indiquant le détail du coût final encouru et qui devra être jointe aux factures correspondantes. Le Secrétariat de l'EUROSAI examinera l'information apportée afin de s'assurer que le règlement RFE a bien été respecté en matière d'octroi des aides mais également de plafonds de financement, tel qu'indiqué par le CD lors de la 50^{ème} réunion.

- b) En ce qui concerne la phase 2 du projet -auto-évaluations par pays, 2019 et 2020-, tel qu'indiqué dans la demande, l'activité serait à la charge d'un modérateur nouvellement formé sous la supervision d'un modérateur expert, l'ISC responsable de l'envoi du modérateur nouvellement formé étant chargée d'acquitter les coûts alors que l'ISC réalisant l'auto-évaluation réaliserait à ses frais sa propre auto-évaluation et s'acquitterait des dépenses connexes. En consonance avec la stratégie globale 2017 - 2019 de l'INTOSAI, les dépenses inhérentes aux experts modérateurs devraient être couvertes par l'ISC en charge de la mise en œuvre de l'IntoSAINT, où dans un autre cas de figure, par voie de financement externe recherché par le Groupe de projet du CBC de l'IntoSAINT. Si l'ISC réalisant sa propre auto-évaluation n'est pas en mesure d'assumer les coûts de l'expert modérateur et qu'aucun financement externe provenant de bailleurs de fonds n'est envisageable, le CD de l'EUROSAI a fait savoir qu'il répondrait au cas par cas aux demandes de financement. Auquel cas, l'ISC devrait alors envoyer une demande de financement détaillant les circonstances et le CD analyserait alors l'utilité et la pertinence d'y apporter un soutien financier.*

Le CD a donné son accord pour publier la synthèse des états financiers de l'EUROSAI ainsi que les rapports des auditeurs dans l'espace public du site Internet de l'EUROSAI ; quant au document complet concernant les états financiers de l'EUROSAI, il sera publié dans un espace réservé du site Internet de l'EUROSAI. Le Secrétariat a demandé aux membres du CD de faire toutes les suggestions possibles concernant l'excédent cumulé du fonds de pension, afin de pouvoir en tenir compte dans la préparation du budget 2021 - 2023 de l'EUROSAI.

Point 14. Préparatifs du XI^{ème} Congrès de l'EUROSAI (2020) et de la prochaine réunion du CD

L'ISC de la République Tchèque a donné quelques informations sur l'organisation du XI^{ème} Congrès de l'EUROSAI, qui se tiendra à Prague du 1^{er} au 4 juin 2020, et qui a été baptisé « 3C-3E-3I » (3C signifiant communication, coopération et comparaison ; 3E pour efficacité, efficience et économie ; et 3I pour information, innovation et interactivité). La célébration du 30^{ème} anniversaire de l'EUROSAI s'inscrira dans le cadre du XI^{ème} Congrès de l'EUROSAI. Toute l'information concernant le congrès peut être

consultée sur le site Internet (www.eurosai2020.cz).

Le CD a adopté les normes de procédure du XI^{ème} Congrès de l'EUROSAI et validé la liste des observateurs.

Le CD a approuvé la date et le lieu de la 51^{ème} réunion du CD de l'EUROSAI qui se tiendra à Prague le 1^{er} juin 2020.

Point 15. Discussion sur les mesures à prendre lors du XI^{ème} Congrès de l'EUROSAI (2020), y compris les critères et les procédures de sélection des candidats au CD de l'EUROSAI

La Secrétaire générale a donné quelques informations sur les décisions qui seront prises lors du XI^{ème} Congrès de l'EUROSAI (2020), à savoir : le candidat en charge de l'organisation du XII^{ème} Congrès de l'EUROSAI (2023), les deux postes de membres du CD (2020 - 2026), et les deux postes d'auditeurs de l'EUROSAI (2020 - 2022). Afin d'étayer les propositions faites par le CD lors du Congrès et de garantir une parfaite conformité avec les règlements, les principes et les valeurs de l'EUROSAI, le Secrétariat, en collaboration avec la Présidence, a préparé et remis un document destiné à identifier les critères et les procédures qui pourraient être utilisés pour chaque type de vacance.

Le CD a donné son accord concernant les propositions de la Secrétaire générale sur la procédure à suivre pour l'élection des candidats aux postes d'auditeurs de l'EUROSAI sur la période 2020 - 2022 ; en d'autres termes, il s'agira d'étudier la volonté des auditeurs de briguer un autre mandat (à condition qu'ils n'aient pas déjà trois mandats à leur actif) et, si tel était le cas, de rechercher d'autres candidats.

En ce qui concerne la procédure d'élection des membres du CD de l'EUROSAI pour la période 2020 - 2026, le CD a accepté les critères soumis par le Secrétariat pour l'évaluation des candidatures et la soumission de toutes les candidatures d'adhésion au CD reçues par le Congrès, jointes à une évaluation chargée d'identifier les candidats réunissant ces critères et exigences.

En ce qui concerne la procédure d'élection à la Présidence de l'EUROSAI pour la période 2023 - 2026, le CD a accepté les critères soumis par le Secrétariat pour l'évaluation des candidatures. Le CD a convenu qu'ils soumettraient au Congrès toutes les candidatures qui auront été reçues à la Présidence de l'EUROSAI ainsi qu'une évaluation du degré de conformité de chacune avec les exigences et les critères définis et de tous les dossiers de candidature présentés.

Le CD a appuyé la proposition du Secrétariat souhaitant prendre en charge la rédaction des protocoles à appliquer dans les processus de sélection, qui devront être soumis par procédure écrite à l'approbation du CD.

Point 16. Information sur l'INTOSAI

Le Secrétariat général de l'INTOSAI a commenté certaines initiatives portant sur l'indépendance des ISC ; le redémarrage du site Internet de l'INTOSAI ; le premier compte-rendu sur la performance de l'INTOSAI (PAR 2017 - 2018) ; ou la mise en œuvre des approches des OS définies dans le cadre du Plan stratégique de l'INTOSAI soulignant qu'il était grand temps de passer des préparatifs à la mise en œuvre et que des orientations et des outils chargés d'appuyer les audits des OS étaient en cours d'élaboration.

Le CD a pris acte de l'information apportée par les représentants du Secrétariat de l'INTOSAI.

Point 17. Information sur le prochain INCOSAI (2019)

L'ISC de la Fédération russe a donné quelques informations concernant les préparatifs du XXIII^{ème} INCOSAI, qui se tiendra les 25-28 septembre 2019 à Moscou. Le site Internet officiel a déjà été lancé - www.incosai2019.ru- et des stands ouverts à tous seront prévus pendant le Congrès. Les conclusions des discussions sur les thèmes I et II seront consignées dans la Déclaration de Moscou.

Le CD a pris acte de l'information apportée par l'ISC de la Fédération russe concernant les préparatifs du XXIII^{ème} INCOSAI, qui se tiendra les 25 - 28 septembre 2019.

Point 18. Stand de l'EUROSAI lors du prochain INCOSAI

Le Président de l'EUROSAI a fait savoir que l'EUROSAI tiendra un stand dans la zone d'exposition du XXIII^{ème} INCOSAI et a invité la totalité des membres du CD de l'EUROSAI, ainsi que les Présidents des GT et des TF, ou encore les responsables d'activités et de projets, à réfléchir aux initiatives et aux contributions qui pourraient être apportées à ce stand en contactant à toutes fins utiles la Présidence ou le Secrétariat de l'EUROSAI.

Le CD a pris acte de l'information apportée par l'ISC de Turquie concernant le stand de l'EUROSAI au prochain INCOSAI, et de son invitation à y apporter leurs contributions.

Point 19. Information sur les questions clés débattues au CD de l'INTOSAI

Les représentants de l'EUROSAI au sein du CD de l'INTOSAI (les ISC de Pologne et du Portugal) ont soumis certaines informations au sujet de la 71^{ème} réunion du CD de l'INTOSAI, y compris l'approbation d'un projet d'exercice conceptuel de fonction de soutien technique (TSF) au Forum des prises de position professionnelles de l'INTOSAI (FIPP) ; la création d'une section de travail pour les ISC dotées de responsabilités juridictionnelles en lien avec le cadre de compétence de l'INTOSAI en matière d'audit professionnels du secteur public ; la création d'une *Task force sur l'impact de la science et de la technologie sur l'audit* ; l'importance des ODS ; et la modification de la procédure d'approbation des normes qui permettrait au CD de l'INTOSAI d'approuver les normes, ainsi que leurs mises à jour, sans l'approbation de l'INCOSAI. Pendant cette réunion, les représentants de l'EUROSAI ont insisté sur la nécessité pour l'INTOSAI de s'engager fermement à communiquer de manière plus périodique l'évolution des normes professionnelles et à éclaircir la période de transition.

Le CD a pris acte de l'information apportée par les représentants de l'EUROSAI au sein du CD de l'INTOSAI concernant les sujets centraux débattus lors de la 71^{ème} réunion du CD de l'INTOSAI.

Point 20. Candidats de l'EUROSAI au CD de l'INTOSAI¹

Mr. Baş a fait savoir que cinq candidatures avaient été soumises, au nom de l'EUROSAI, pour rejoindre le CD de l'INTOSAI pour la période 2019 - 2025. Dans la mesure où le nombre de candidatures dépasse le nombre de vacances à couvrir (deux), un vote a eu lieu au scrutin secret, en tenant compte des deux modèles de système d'audit public (le modèle de cour juridictionnelle et le modèle d'institution), afin d'appliquer les critères définis par l'INTOSAI et de refléter les différents modèles des ISC de manière équilibrée. Le vote a abouti à l'élection de l'ISC de Pologne (modèle de l'institution) et de l'ISC du Portugal (modèle de cour juridictionnelle).

¹ Le Point 20 de l'ordre du jour a été le premier point débattu le 13 juin, avant le Point 13.

Le CD a autorisé les ISC de Pologne et du Portugal à rejoindre le CD de l'INTOSAI GB en représentation de l'EUROSAI pour la période 2019 - 2025.

Point 21. Discussion sur la coopération avec l'IDI

L'IDI a présenté un exposé axé sur trois domaines : les réorientations stratégiques de l'IDI, la coopération avec l'EUROSAI en 2018 - 2019, et la future coopération avec l'IDI. Le Plan stratégique 2019 - 2023 de l'IDI a introduit une réorientation stratégique des programmes traditionnels vers des champs de travail continus et réguliers, et une meilleure intégration de la question de l'égalité des sexes grâce au Plan stratégique. En ce qui concerne la coopération actuelle avec l'EUROSAI, des sujets comme l'utilisation de la plateforme LMS, l'outil Blackboard, la plateforme de coordination régionale de l'INTOSAI ou les biens publics mondiaux de l'IDI (BPM) ont été mis en évidence. En termes de coopération future, des initiatives telles que l'événement Green Hat ; le modèle d'audit des ODS de l'IDI ; le programme de jeunes leaders des ISC ; la formation professionnelle des auditeurs des ISC ; le programme pour la stratégie, la mesure de la performance et le reporting (SPMR) ont également été mises en avant.

Le CD a pris acte de l'information apportée par l'IDI sur les réorientations stratégiques de l'IDI, la coopération avec l'EUROSAI en 2018 - 2019, et la future coopération avec l'IDI.

Point 22. Analyse du respect des principes clés et des bonnes pratiques de gouvernance en équipe

Le Secrétariat a réalisé un exercice fondé sur un outil électronique qui a permis à tous les membres du CD d'analyser le respect par le CD de l'EUROSAI des principes clés et des bonnes pratiques résumés dans le document « Gouverner en équipe : principes clés et bonnes pratiques ». Les réponses ont montré que les participants étaient assez satisfaits de la préparation et de l'évolution de la 50^{ème} réunion du CD de l'EUROSAI. Il était toutefois possible d'apporter des améliorations à la mise en pratique des principes de KOINONIA et dans l'approche des points controversés, tant lorsqu'il s'agit du besoin de mieux expliquer et de communiquer de façon plus claire sur ces sujets, que sur une manière d'agir constructive et souple. Les suggestions sur les améliorations dans la préparation des réunions ont révélé la nécessité d'allouer plus de temps aux débats, d'exprimer des positions claires, de divulguer les commentaires et d'éclaircir les sujets controversés à l'avance -sur la base d'un rôle de la Présidence renforcé-, et d'un besoin de consultations/meilleure préparation des sujets sur lesquels il n'existe aucun accord. Les propositions portant sur la manière d'améliorer les réunions ont démontré la nécessité d'écouter tous et chacun des points de vue, d'adopter des positions plus souples et plus claires et d'employer une formulation plus précises sur les décisions qui étaient prises. D'autre part, les participants se sont félicités de l'organisation de la réunion par les homologues lettons, de la réalisation de pauses techniques afin d'éclaircir les positions et de surmonter les impasses ou encore de l'initiative du Secrétariat de demander un feedback concernant l'organisation de la réunion.

Point 23. Divers (AOB) et clôture de la réunion

Aucune autre question ou remarque n'ayant été soulevée, le Président a clôturé la 50^{ème} réunion du CD.